

S. DE GOTY

0430

La Terrasse

de

Saint-Gaudens

et la Plaine de Rivière



SAINT-GAUDENS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

—
1903

S. DE GOTY

La Terrasse

de

Saint-Gaudens

et la Plaine de Rivière

Extrait de la REVUE DE COMMINGES, 1903

SAINT-GAUDENS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ABADIE

—
1903

L A

TERRASSE DE SAINT-GAUDENS

ET LA PLAINE DE RIVIÈRE

Contribution à l'étude de la région sous-pyrénéenne
de la Haute-Garonne

I

Depuis l'origine des Pyrénées, leur versant septentrional est de beaucoup celui qui a été le plus entamé par l'érosion, parce que c'est là sans doute qu'à toutes les époques se sont concentrées les précipitations atmosphériques ; et la portion de ce versant qui appartient à la Haute-Garonne est au nombre de celles qui ont subi les plus nombreuses et les plus profondes modifications.

Il est permis de supposer qu'au début le plissement pyrénéen s'étendait beaucoup plus vers le Nord, surtout les niveaux de 500 à 1500 mètres qui tiennent encore une si grande place sur le versant espagnol, où ils ont presque conservé leurs formes primitives. Sur le versant français au contraire, la plupart de ces hauteurs ont été diminuées de plus de moitié, et une partie de ce qui en reste se trouve maintenant enfouie sous une épaisse couche d'alluvions.

Or, aux forces gigantesques de déblaiement et de colmatage, qui successivement prédominèrent sur le versant septentrional des Pyrénées, sont dues la terrasse de Saint-Gaudens et la plaine de Rivière, que l'on peut considérer comme deux traits essentiels et caractéristiques du relief du sol dans cette partie du Haut-Comminges.

Depuis le confluent de la Neste au pied de la falaise abrupte d'où Montréjeau domine orgueilleusement la plaine, jusque vers Beauchalot et Lestelle un peu après le confluent du Ger d'Aspet, la Garonne coule assez exactement de l'Ouest à l'Est, sur une pente supérieure à 3 mètres par kilomètre. Elle suit la face dorsale Nord d'un pli anticlinal dont l'axe paraît avoir à peu près la même direction; pli très érodé et en partie recouvert d'une épaisse couche de dépôts lacustres et surtout torrentiels.

Dans cette partie encore bien torrentueuse de son cours, le fleuve gascon sépare deux régions assez distinctes.

Au Sud, sur la rive droite, se dressent brusquement des collines de roches calcaires appartenant au terrain crétacé, étage supérieur des terrains secondaires. Leurs flancs abrupts et le plus souvent couverts de bois sont entamés çà et là par des carrières, comme celle de Labarthe-de-Rivière, la plus belle et la plus importante de toutes.

Ces collines, dont les nombreuses rangées s'étagent en amphithéâtre jusqu'aux premiers avant-monts, affectent toutes des formes régulières; tantôt arrondies en dos de mouton, tantôt effilées en pains de sucre, comme si une même force, tout en creusant les innombrables et gracieux vallons qui les séparent, s'était appliquée à sculpter et à régulariser leurs contours. Or, cette force ne peut être autre chose que les anciens glaciers des Pyrénées, beaucoup plus grands et plus puissants qu'on ne croit d'ordinaire. Leurs masses énormes ont dû recouvrir toute cette région accidentée qui ondule si régulièrement entre 500 et 1000 mètres d'altitude, et ouvrir sur plusieurs points des brèches qu'utilisent aujourd'hui les nombreuses routes conduisant de la plaine à la montagne, telle la belle route de Saint-Gaudens à Luchon qui franchit l'important passage du Bazer.

Tout autre est la série de hauteurs qui dominant, au

Nord, la rive gauche du fleuve. Avec leurs pentes plus douces, leurs bois plus rares et les innombrables cailloux qui encombrant leurs champs, les côteaux aplatis, qui portent sur une grande étendue le nom générique de La Serre, forment comme l'extrême bordure du plateau de Lannemezan. Celui-ci, nos lecteurs le savent sans doute, est une sorte de soubassement pyrénéen, sur lequel les anciens glaciers ont entassé d'énormes quantités de débris, limons variés et pierres de toute taille, depuis le bloc de plusieurs quintaux jusqu'au minuscule grain de sable.

S'attaquant dès sa formation à cette surface vaste et unie, le ruissellement postglaciaire y a creusé une infinité de longs et étroits sillons. Il ne faudrait avoir jamais eu l'occasion de jeter un coup d'œil sur une carte d'ensemble de notre Sud-Ouest, pour n'avoir pas été frappé de la régularité géométrique avec laquelle toutes ces vallées divergent autour du point central. Elles ne dévient quelquefois (mais pour reprendre d'ailleurs aussitôt leur direction normale) qu'à la rencontre de quelques rares massifs de roches pyrénéennes plus résistantes et perçant par endroits l'épais manteau d'alluvions; par exemple le massif d'Aurignac, qui infléchit légèrement vers Salleneuve et Boussan le cours de la Louge. Ce sont ces interminables ondulations qui rendent si pénibles et si monotones toutes les routes rayonnant de Saint-Gaudens dans cette direction, vers Saint-Placard, vers Boulogne, vers l'Isle-en-Dodon, etc.

II

C'est à cette dernière catégorie de hauteurs représentée par les côteaux de La Serre que se rattache la terrasse, plus basse d'environ 100 mètres, qui à son extrémité occidentale porte la petite ville de Saint-Gaudens, devenue le chef-lieu de l'arrondissement montagneux de

la Haute-Garonne. Large de 1 à 2 kil. et longue de 12, elle se dresse entre la vallée de la Garonne au Sud et le large vallon du Soumès au Nord. Sa pente, obéissant au mouvement qui incline toute la contrée de l'Ouest vers l'Est, est assez régulière : 409 m. au sommet de la côte de Valentine près du château d'eau de Saint-Gaudens, et 356 m. à l'autre bout de la terrasse, au sommet de la côte qui descend vers Beauchalot ; ce qui fait une rampe moyenne de 4 m. 50 par kilomètre, encore sensible pour les cycles et automobiles, surtout quand le vent d'Ouest, qui est le vent dominant, se met de la partie.

Le vallon du Soumès, dont la largeur est absolument disproportionnée avec le débit de son maigre et froid ruisseau, pourrait bien avoir servi de lit à un des bras de la Garonne primitive ; car, en le remontant jusqu'au bout, on le voit se terminer brusquement par une large percée dont le seuil s'abaisse doucement vers Villeneuve-de-Rivière. Il semble que la partie antérieure du vallon a été emportée par la même force de déblaiement qui a creusé le vaste bassin appelé plaine de Rivière.

De la situation de Saint-Gaudens au point le plus élevé de sa longue et étroite terrasse entre Soumès et Garonne, il résulte que de quelque côté qu'on y accède on a une pente plus ou moins forte à gravir. C'est pourtant là qu'est le nœud des grandes voies de communication d'une bonne partie du Comminges ; et cet important carrefour ne pouvait manquer de devenir le centre administratif et le principal marché de l'arrondissement. Une autre conséquence de ce relief a été que, pour se développer, Saint-Gaudens a dû s'étendre démesurément de l'Ouest à l'Est, de sorte que cette petite ville, dont l'agglomération atteint à peine 5.000 âmes, présente une longueur de plus de 3 kilomètres entre les faubourgs opposés de la Caoue et des Gavastous.

Comme le plateau de Lannemezan, dont elle n'est qu'un fragment détaché, la terrasse de Saint-Gaudens se compose d'un soubassement de roches pyrénéennes fortement

plissées qui n'apparaît que sur certains points assez rares, et de couches diverses horizontalement superposées : calcaires marneux et friables appartenant sans doute au terrain miocène; lits très irréguliers d'argile, qu'exploitent plusieurs tuileries tout le long de la côte de Valentine; enfin au sommet un épais revêtement de limon argilo-calcaire, souvent de couleur rougeâtre, et renfermant quantité de cailloux roulés. On aperçoit très-distinctement ces divers étages de terrain le long de la falaise fortement entamée par l'exploitation séculaire des briquetiers et surplombant de 40 mètres environ le seuil de Valentine.

A la double composition de la terrasse de Saint-Gaudens correspond un double relief sur la bordure méridionale, c'est-à-dire du côté où avec le principal bras de la Garonne se trouvait la plus puissante force d'érosion. Les limons mêlés de cailloux roulés, qui constituent les couches superficielles, ont été plus facilement et plus régulièrement entamés. Ils forment comme un étage supérieur, dont les talus s'inclinent en pentes douces. Tout au bord de cet étage s'élèvent de belles maisons de plaisance, telles que celles du général Deaddé, de M. Cargue, de M. Piou, du général Lasvignes, d'où l'on embrasse un des plus ravissants panoramas des Pyrénées centrales.

L'étage inférieur, où se trouvent la gare et le Pouech, un des plus populeux faubourgs de Saint-Gaudens, est à peu près situé à 30 mètres en contre-bas, et domine lui-même d'une vingtaine de mètres la plaine de Miramont. Formé des terrains les plus résistants et principalement de ceux qui servent de socle à la terrasse de Saint-Gaudens, il semble n'avoir pas partout opposé à l'érosion du fleuve une égale résistance. En effet, sur plusieurs points assez régulièrement espacés il projette en avant, vers la Garonne, un certain nombre de promontoires entre lesquels se creusent des anses, sortes de vastes cirques aux pentes gazonnées. De là cette succession régulière de

tranchées et de remblais, qui marquent le parcours de la voie ferrée entre Labarthe-Inard et Saint-Gaudens.

Un de ces promontoires porte le château moderne du colonel d'Aram. Un autre, dans les eaux de la Garonne qui tourbillonnent à sa base, reflète ce qui reste de l'ancien château féodal d'Estancarbon, que les nouveaux propriétaires se sont efforcés de restaurer aussi historiquement qu'il leur a été possible.

Ce n'est pas exclusivement par l'inégale dureté des terrains sous-jacents que l'on peut expliquer cette succession régulière de saillies et de creux. En effet, à n'en juger que d'après leurs couches superficielles, les promontoires les plus rapprochés de Saint-Gaudens, tels que ceux de Sainte-Anne et des Gavastous, sembleraient formés, au moins en partie, de limon et de cailloux, tout comme l'étage supérieur de la terrasse.

D'autre part, là où apparaissent les terrains plissés et plus résistants qui servent de socle à l'ensemble, comme autour du château d'Estancarbon, on peut se rendre compte que leurs couches relevées vers le Sud ne sont pas perpendiculaires mais plutôt parallèles au cours de la Garonne, opposant par suite aux morsures du fleuve des strates de nature identique. L'obstacle d'ailleurs est loin d'avoir été irrésistible, car la Garonne serpente capricieusement dans sa vallée, tout à fait indifférente aux lignes de la stratification.

Donc il serait peut-être plus vraisemblable d'attribuer toute cette série de découpures aux méandres de la Garonne primitive. Après avoir été une sorte d'île, où les deux bras du fleuve en se rejoignant dans les périodes de crues entassaient de grandes quantités de limon rougeâtre, la terrasse de Saint-Gaudens par suite du creusement de la vallée a eu sa base même entamée par le gigantesque torrent de la période glaciaire, qui en même temps abandonnait le bras septentrional du Soumès. Précipitant sur une pente encore plus forte que celle d'aujourd'hui ses eaux puissantes et bourbeuses, la

Garonne primitive a probablement creusé ces larges échancrures semi-circulaires que le chemin de fer ne peut franchir sans de hauts remblais, et au fond desquelles elle a laissé, comme preuve de son passage, d'énormes cailloux pesant parfois plus de cent kilos.

La plus régulière de ces échancrures est celle où s'étendent les vastes prairies si soigneusement irriguées du général Lasvignes, qui a dû les protéger contre les colères parfois redoutables du fleuve à l'aide d'une puissante digue que complètent de nombreux brise-lames.

Comme on a pu le voir, la terrasse de Saint-Gaudens, isolée de tout côté, a pour ainsi dire gardé sa forme et son relief insulaires. Elle n'est en somme que le principal débris d'un ancien niveau que l'érosion a emporté, et auquel se rattachaient peut-être, à l'Ouest la petite plate-forme de Montréjeau étroitement soudée au plateau de Lannemezan, et à l'Est celle du hameau d'Artigues dominée par la colline que couronnent les ruines du château de Montespan.

III

Du côté de l'Ouest la terrasse de Saint-Gaudens se termine brusquement par un talus, qui domine de trente à quarante mètres la belle plaine de Rivière, et qu'escaladent péniblement les routes venant de Valentine et de Villeneuve. Entre les deux routes, au sommet du talus court le gracieux sentier bien connu des amoureux et appelé sans doute pour cela *chemin des Rencontres*. De là, on aperçoit Montréjeau à l'extrême-bord du plateau de Lannemezan, en face de collines taillées en pyramides, et dans la plaine les nombreux bourgs disséminés à droite et à gauche de la ligne tortueuse et brillante formée par la Garonne. C'est un splendide point de vue que les étrangers ne se lassent pas d'admirer, surtout lorsque, par les belles matinées de printemps, vient s'y ajouter le cadre

éblouissant des neiges pyrénéennes dans lequel se détache vigoureusement le dôme majestueux du Pic du Midi de Bigorre.

Le nom de Rivière, qui n'est pas particulier à ce joli coin de Gascogne, est donné généralement aux terrains qui, se trouvant au fond des vallées et des plaines, ont été les plus récemment formés grâce aux dépôts accumulés par les débordements du cours d'eau voisin et jouissent d'une fertilité exceptionnelle.

Tel est le cas de la plaine de Rivière, un des plus riches terroirs de la contrée, que l'on pourrait transformer en véritable jardin comparable aux inépuisables *huertas* d'Espagne, avec un système d'irrigation plus complet et qui ne serait peut-être pas très difficile à établir.

Ce bassin, dans ses plus grandes dimensions, mesure 12 kilomètres du confluent de la Neste au seuil de Valentine et 6 kilomètres des côteaux de Villeneuve aux carrières de Labarthe. La superficie en est d'environ 6000 hectares. Son origine, d'après l'hypothèse la plus vraisemblable, serait due à l'érosion glaciaire.

A notre époque où les glaciers ont presque disparu des Pyrénées, on se fait difficilement une idée des proportions qu'ils ont dû atteindre pendant la période dite glaciaire.

Dans les promenades que j'ai eu l'occasion de faire à travers les vallons de Sauveterre, j'ai constaté la présence de blocs erratiques à des altitudes assez considérables ; et une recherche plus minutieuse en ferait certainement découvrir beaucoup d'autres dans toute cette région de collines sous-pyrénéennes si régulièrement étagées et arrondies.

Pour les vallons de Sauveterre il ne saurait plus y avoir de doute ; ils ont réellement servi de lit aux anciens glaciers. Il faut donc admettre *a fortiori* l'existence des glaciers dans les bassins de Loures-Barousse et de Saint-Laurent-de-Neste. Or, les deux glaciers de la Garonne et de la Neste concentrant leur effort sur le point où confluent encore aujourd'hui les deux cours d'eau, le creuse-

ment du bassin de Rivière par un gigantesque glacier n'apparaît nullement comme une hypothèse inadmissible.

Beaucoup plus hasardée au contraire semble être l'hypothèse d'un lac, que la Garonne aurait jadis formé dans cette même plaine de Rivière, et qui aurait servi de régulateur au fleuve, comme le lac de Constance pour le Rhin et le lac Léman pour le Rhône. Quand on examine attentivement soit le relief, soit la composition du sol et du sous-sol de la plaine, il n'est guère permis d'accueillir cette supposition, bien que parmi les personnes instruites elle ait rencontré un certain crédit.

Il est évident qu'une érosion antérieure et singulièrement active a dû s'attaquer aux Pyrénées dès leur formation, et abaisser en particulier les avant-monts qui se dressaient dans la région Nord, où n'apparaissent plus aujourd'hui que des plaines et de simples côteaux. Ce travail séculaire de démolition et d'alluvionnement a dû être des plus complexes, et pendant cette longue période ont bien pu se former des lacs dont il ne resté plus trace.

Toutefois, sans se perdre dans toute une série de suppositions plus faciles à imaginer qu'à vérifier et en ne tenant compte que des formes actuelles, il semble que si un obstacle s'est jamais opposé à l'écoulement des eaux de la plaine de Rivière, cet obstacle n'a pu être que la terrasse de Saint-Gaudens.

Mais, comme nous l'avons déjà vu, les terrains composant la partie supérieure et la plus épaisse de cette terrasse sont beaucoup trop meubles pour avoir opposé une résistance sérieuse à une grande masse d'eau. Il n'aurait pas fallu beaucoup de temps pour rompre et emporter une simple digue de limon et de cailloux ; de sorte que si un lac s'est vraiment formé à cet endroit son existence a dû être bien éphémère.

De plus, si on ne prête pas à l'ancienne digue plus de hauteur que n'en a aujourd'hui la terrasse de Saint-Gaudens, elle aurait été incapable de faire monter les eaux de manière à remplir entièrement le bassin placé en

amont; vu que la pente de la plaine est très accusée et que l'altitude aux environs de Martres, de Labarthe, d'Ardiège, de Polignan, du Bazer, etc., est presque égale et souvent même supérieure à l'altitude de Saint-Gaudens; si bien qu'un tiers tout au plus de la plaine, d'après les niveaux actuels, eût pu être sous les eaux.

Le relief de la plaine de Rivière n'est pas davantage favorable à l'hypothèse d'une ancienne nappe lacustre. Le débit actuel des cours d'eau étant bien inférieur à ce qu'il fut pendant les époques géologiques antérieures, on peut suivre aisément dans toutes les plaines et vallées la diminution progressive de ce débit aux différentes lignes de rivages de plus en plus basses et rapprochées entre lesquelles furent successivement emprisonnées les eaux de la rivière.

Or, ces lignes si caractéristiques de dénivèlement existent dans la plaine de Rivière, quoique la carte d'état-major à l'échelle de 1/80 000^e n'en porte presque pas trace; et elles paraissent bien avoir été d'anciennes rives de fleuve plutôt que de lac, car elles accompagnent assez régulièrement, bien qu'à des distances inégales, le cours actuel de la Garonne.

La composition du sol et du sous-sol de la plaine de Rivière permet encore moins d'admettre qu'elle ait servi de lit à une masse d'eaux tranquilles. Dans un bassin d'aussi minime dimension, puisque la superficie n'en est guère que le dixième de celle du lac de Genève, le limon abondamment charrié par le cours d'eau tributaire se serait répandu dans toute la masse lacustre, et les troubles déposés ainsi pendant des siècles, d'un bout à l'autre de l'ancien fond, auraient formé une sédimentation régulière, dont on retrouverait actuellement les couches successives, sans mélange de cailloux roulés, sauf sur la ligne suivie d'amont en aval par la marche du delta torrentiel.

Mais il n'en est pas ainsi. En effet, si l'on examine la surface de la plaine de Rivière, on rencontre très peu de

champs dépourvus de cailloux et la plupart même en sont absolument encombrés ; preuve évidente que ce sol a été non le fond d'un lac, mais la zone des débordements habituels d'un puissant cours d'eau où les contre-courants et les tourbillons dispersaient, sur tous les points du bassin, les divers fragments de roche entraînés par les eaux.

Il en est de même du sous-sol, dont toutes les couches sans exception renferment des blocs, des cailloux ou du sable en quantité plus ou moins grande. Ce fait est très nettement révélé par la tranchée qu'il a fallu creuser afin de livrer passage à la voie ferrée aux environs de Polignan, et surtout par les nombreux puits disséminés dans la plaine. Généralement, afin de trouver l'infiltration donnant une eau claire à débit constant, les propriétaires ont dû pratiquer des forages, de 10 à 15 mètres selon les endroits, jusqu'à une couche assez uniforme de gravier et de sable, que le glacier seul dans ses divers mouvements de progrès et de recul peut avoir ainsi déposée également dans toutes les parties de la plaine.

IV

Comme conclusion, qu'il me soit permis de résumer les points essentiels de ces modestes notes, que la *Revue de Comminges* a bien voulu présenter à ses lecteurs :

1° Existence d'un pli anticlinal aux couches très relevées, parfois jusqu'à la verticale, et dont l'axe est à peu près marqué par le cours de la Garonne entre Montréjeau et Beauchalot.

2° Situation insulaire de la longue terrasse de Saint-Gaudens, fragment détaché du plateau de Lannemezan, et formant, du côté Sud, deux étages d'érosion inégale.

3° Dimensions des anciens glaciers pyrénéens plus grandes encore qu'on n'a supposé jusqu'ici, puisque à

leur érosion seraient probablement dues les diverses lignes de collines s'étageant de la Garonne aux premiers avant-monts.

4° Creusement par ces mêmes glaciers de la plaine de Rivière qui, contrairement à l'opinion courante, n'aurait pas renfermé une masse lacustre.

